Breuillet

Département de l'Essonne
Arrondissement de Palaiseau
Canton de Dourdan

DECISION DU MAIRE
2025/040/AGD

Le Maire de BREUILLET,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal à Mme Le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de signer un contrat de cession avec LES PRODUCTIONS ADONIS pour le spectacle « Heureux » avec **Willy ROVELLI** qui aura lieu le **29 janvier 2026** à la salle des fêtes de Breuillet (91650),

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat de cession avec LES PRODUCTIONS ADONIS – 829 rue Maréchal Foch 42153 RIORGES- et représentée par Monsieur Grégory MANGERET en qualité de Président.

ARTICLE 2 : Dit que le spectacle « Heureux » avec **Willy ROVELLI** aura lieu le **29 janvier 2026** à la salle des fêtes de Breuillet (91650)

ARTICLE 3 : Dit que le montant de la prestation s'élève à 5 275 € (cinq mille deux cent soixante quinze euros toutes taxes comprises). Un acompte de 50 % du montant TTC – soit 2 637.50 € (deux mille six cent trente-sept euros et cinquante centimes toutes taxes comprise) sera versé au PRODUCTEUR à la signature du présent contrat. Le solde sera réglé au PRODUCTEUR au plus tard le jour de la représentation.

ARTICLE 4 : Dit que la dépense sera imputée de la façon suivante :

CULT 311 6042 CULT PROGR

ARTICLE 5 : Dit que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Ampliation de la décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau

FAIT A BREUILLET, LE 25 AVRIL 2025

MAIRIE DE BREU...

Le Maire,

Véronique MAYEUR.

Mairie : 42, Grande Rue BP 13 – 91650 BREUILLET
Tél : 01 69 94 60 40 – fax. : 01 64 58 51 27
www.ville-breuillet.fr

Mis en ligne le 02/05/2025 à 16h51
REÇU EN PREFECTURE
le 02/05/2025
Application agréée E-legalite.com
22_DN-091-219101052-20250425-2025040AGD-